

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	22.05.2013			DDTE	
Annule et remplace					

Auteur(s): Groupe socialiste	Lié à: ad 13.002
Titre: Projet de loi sur la police du commerce (LPCom)	
<p>Contenu:</p> <p>Amendement S</p> <p>Article 16, al. 2 (nouveau)</p> <p>²<u>Lorsque cela est nécessaire</u>, le service demande le préavis de la commune et des autres services concernés.</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
M. Docourt Ducommun (présidente de groupe)	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER